



Agissons pour l'inclusion



collectif
handicap
visuel



Association
des accidentés de la vie
Association reconnue d'utilité publique



FONDATION
LÉOPOLD BELLAN



UNIOPSS



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.



association reconnue d'utilité publique

Courrier à l'attention de :

**Monsieur le Premier Ministre
Sébastien LECORNU**

Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

**Madame la Ministre déléguée, auprès de la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et
des Personnes handicapées, chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées**

Camille GAILLARD-MINIER

Ministères sociaux
14 avenue Duquesne
75007 Paris

Paris, le 7 juillet 2026

Monsieur le Premier ministre,
Madame la Ministre,

L'épisode caniculaire exceptionnel que traverse actuellement notre pays nous oblige collectivement à regarder une réalité en face : les conséquences du dérèglement climatique ne relèvent plus d'une menace future mais d'une situation présente qui affecte directement les conditions de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, ainsi que de leurs proches aidants.

Les températures enregistrées ces derniers jours dépassent celles connues lors de la canicule de 2003 et touchent désormais des régions habituellement moins exposées. Dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, les équipes sont pleinement mobilisées pour protéger les personnes accompagnées. Mais elles se heurtent à une réalité préoccupante : les bâtiments ne sont plus adaptés à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes.

Il n'est aujourd'hui pas rare de constater des températures supérieures à 36°C dans les espaces de vie personnels des résidents. Pour des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou des pathologies associées, ces conditions sont particulièrement difficiles à supporter. Elles le sont également pour les professionnels et les proches aidants qui assurent leur accompagnement.

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics demandent légitimement aux gestionnaires de mettre en œuvre des plans canicule et des mesures d'urgence pour protéger les personnes. Nous le faisons avec responsabilité. Cependant, chacun peut désormais constater les limites d'une approche reposant essentiellement sur la gestion de crise.

Les experts du climat sont unanimes : les épisodes caniculaires extrêmes vont se multiplier et s'intensifier. Nous devons tirer toutes les conséquences de cette nouvelle réalité. Disposer d'une salle collective rafraîchie ne répond plus aux enjeux actuels. Les chambres et espaces de vie personnels doivent également pouvoir bénéficier de conditions thermiques compatibles avec la santé, la sécurité et la dignité des personnes accompagnées.

C'est pourquoi nous souhaitons attirer votre attention sur la contradiction que révèle la situation actuelle.

Le 21 avril dernier, les principales organisations représentant les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, leurs familles, les professionnels et les gestionnaires ont dénoncé collectivement le gel prudentiel de **215 millions d'euros**, décidé lors du Conseil de la CNSA. Nous rappelions alors que ces crédits, pourtant votés par le Parlement, étaient indispensables pour garantir un accompagnement digne, soutenir les professionnels et prévenir des situations génératrices de coûts humains et financiers bien plus importants à long terme.

L'épisode caniculaire que nous vivons aujourd'hui illustre concrètement cette alerte.

Alors que des investissements massifs sont désormais nécessaires pour adapter les établissements aux conséquences du dérèglement climatique, 215 millions d'euros destinés à l'autonomie demeurent gelés, auxquels s'ajoute, dans l'instruction budgétaire 2026, une mesure d'efficience de 54 millions d'euros, portant à 269 millions d'euros les ressources indisponibles pour le secteur. Alors que chacun s'accorde à reconnaître l'urgence de protéger les personnes les plus vulnérables face aux vagues de chaleur, ces moyens restent indisponibles.

Nous demandons donc solennellement au Gouvernement de procéder au dégel immédiat de ces crédits et de garantir que l'ensemble des établissements et services concernés puisse en bénéficier, y compris les établissements et services de compétence exclusivement départementale, tels que les SAD « aide » et les habitats intermédiaires.

Au-delà de cette mesure d'urgence, nous appelons à l'élaboration d'un **plan pluriannuel national d'investissement pour l'adaptation climatique des établissements et services accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, y compris les habitats intermédiaires**. Ce plan permettrait notamment le rafraîchissement des espaces de vie individuels, l'amélioration du confort d'été des bâtiments, et la réduction durable de l'exposition aux fortes chaleurs en repensant et investissant sur des bâtiments responsables. Il devra également intégrer les enjeux spécifiques du domicile (notamment, renouvellement et développement des flottes automobiles équipées de climatisation, renforcement des plans d'aide permettant des passages supplémentaires lors des vagues de chaleur par exemple, développement des heures de lien social, ou encore possibilités d'augmentation du temps de travail pour les salariés à temps partiel). L'adaptation au changement climatique doit être considéré de manière interministérielle et transversale. Nous avons parfaitement conscience des contraintes pesant sur les finances publiques. Mais l'utilisation de crédits déjà votés par la représentation nationale constitue aujourd'hui l'un des leviers les plus immédiats et les plus pertinents pour répondre à une urgence qui, loin d'être ponctuelle, s'inscrit désormais dans la durée.

La dignité, la santé et la sécurité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap exigent que nous adaptions dès maintenant nos réponses à la réalité du dérèglement climatique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Signataires

Marie Josée DAGUIN, ADMR
Pierre Roux, AD-PA
Jean-Louis Garcia, APAJH
Pascale Ribes, APF France handicap
Nadine Barbottin, ASEI
Gwénaëlle Thual, Association Française des
Aidants
Danièle Langlois, Autisme France
Bernard Defebvre, Collectif Français du
Handicap Visuel
Franck Nataf, FEDESAP
Jean-Luc Loubet, Fédération Paralysie
Cérébrale France
Marie-Sophie Desaulle, FEHAP

Loïc Gobé, FESP
Nathalie Groh, FFDys
Jean-Pierre Riso, FNADEPA
Sarah Imaaingfen, FNAQPA
Nadine Herrero, FNATH
Bernard de Lattre, Fondation Léopold Bellan
Joël Jaouen, France Alzheimer
Eric Chenut, Mutualité française
Alain Raoul, NEXEM
Jean-Christophe Amarantinis, Synerpa
Marie-Reine Tillon, UNA
Daniel Goldberg, UNIOPSS
Marie-Sophie Desaulle, Vivre et devenir